



Forum des Libertés



Le projet de Forum des Libertés porté depuis des mois par une poignée de militants de la section, avance significativement.

Le travail de conception étant terminé depuis le mois de mai, le groupe de travail s'attache désormais à mettre en œuvre les éléments les plus concrets relatifs à sa bonne tenue. A commencer par ce qui relève d'une communication efficace.

Comme pour tout projet d'envergure, celui-ci rencontre des aléas, des défections ... mais rien qui puisse affecter sa prévisible réussite. Car ce qui fait sa force, c'est la solidarité et l'ampleur du réseau sur lequel il appuie ses actions.

Ce Forum fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la ville de Lille. La réponse à cette demande devrait nous parvenir prochainement et nous portons l'espoir que son montant sera à la hauteur de nos espérances ?

Christophe Boussemart
24 septembre 2021



La LDH avec les handicapés

Vingt-deux organisations ont manifesté le 16 septembre. Elles dénoncent la dépendance financière des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH). Elles demandent que la loi cesse de prendre en compte les ressources du conjoint pour calculer l'AAH.

Le Gouvernement a profité du passage du texte devant l'Assemblée le 17 juin, pour le vider de sa substance. En utilisant la procédure du vote bloqué qui lui permet de demander à l'une ou l'autre des deux chambres du Parlement de se prononcer par un seul vote sur tout ou partie d'un projet de loi. En ne retenant que les amendements qu'il a proposés ou acceptés. « Un déni de démocratie » pour les défenseurs de la déconjugalisation.



Peine mort : maintenir notre vigilance

La lutte pour l'abolition de la peine de mort a été et reste l'un des grands combats de la Ligue des droits de l'Homme.

Robert Badinter a été membre de notre comité central durant de nombreuses années avant sa nomination au poste de Garde des sceaux.

Ici à Lille, en 2002, nous avons organisé salle Courmont un colloque à l'occasion du vingtième anniversaire de l'abolition.

Cette année – 40^{ème} anniversaire de l'abolition - nous avons adressé au Gouverneur du Texas un courrier de protestation après l'exécution de John Hummel

Dans la troisième semaine de septembre, Jean-François Bonhomme a accompagné au nom de la LDH de Lille, une action très positive du Lycée Averroès

(voir l'information en pages intérieures)

REFUSER LA DESOLIDARISATION DE L'AAH C'EST NOUS CONDAMNER A LA PRECARITE A VIE.

Je gagne 2000 euros par mois et il recevait 902 euros par mois avant qu'on décide d'habiter ensemble.

Maintenant, on vit avec 2000 euros par mois pour deux...



Plus d'informations sur: objectifautonomie.fr

La proposition de loi reviendra en seconde lecture au Sénat, début octobre.

La LDH a participé à la manifestation de Lille avec ses fanions



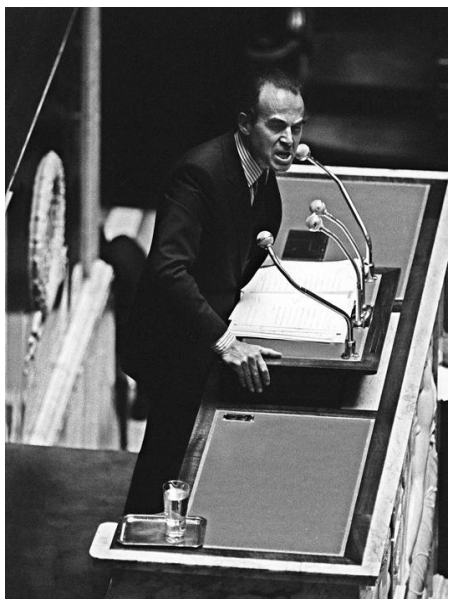
La région LDH a produit et va mettre en circulation dans les semaines à venir une exposition sur ce thème.

Dès maintenant, dans le cadre de notre action pédagogique et de l'action dans les quartiers, il nous faut préparer la diffusion de cette exposition sur un thème qui reste d'une grande actualité.

Le retour à la peine de mort en France reste juridiquement difficile, mais pas dans les esprits des Français soumis aux matraquages des extrêmes-droites sécuritaires.

Plus que jamais nous devons maintenir notre action pour le respect absolu de la vie humaine

L'abolition de la peine de mort a 40 ans

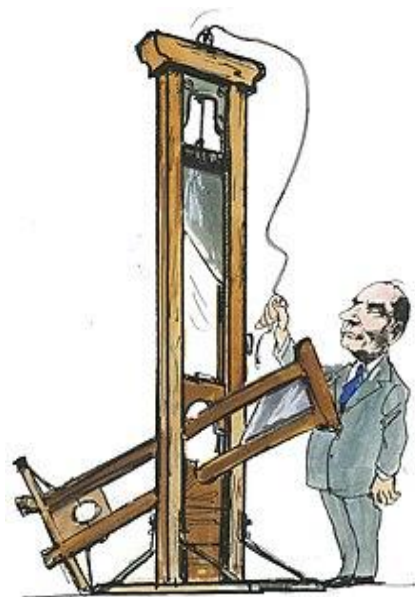


La France a aboli la peine de mort en 1981, conformément aux engagements de François Mitterrand lors de la campagne présidentielle. La France devient alors le 36^e État à adopter une telle mesure, alors qu'elle était le dernier membre de la Communauté économique européenne (ancêtre de l'Union européenne) à l'appliquer.

Le 17 septembre 1981, Robert Badinter présente le projet de loi à l'Assemblée nationale. Il est voté le 18 septembre 1981 par 369 voix pour, 113 contre.

Après l'Assemblée nationale, la loi est officiellement adoptée le 30 septembre 1981 par les sénateurs, par 161 voix pour, 126 contre.

Le 9 octobre 1981, la loi est promulguée par le gouvernement de Pierre Mauroy



La LDH de Lille associée à une belle initiative

Une chouette initiative a été prise par des enseignants du lycée Averroès de Lille, lycée privé musulmans sous contrat : deux classes de seconde ont célébré le quarantième anniversaire de l'abolition en France par une sortie scolaire bien visible.

Il y a eu cinq temps :

- une station devant la Faculté de droit
- une station devant l'Opéra
- une station devant le palais de justice
- une station devant l'immeuble de la Voix du Nord, avec formation d'un cercle statique et d'un cercle tournant
- une déambulation d'un lieu à l'autre, le beau temps aidant.

Les organisateurs avaient invité la LDH. La sortie a donc été accompagnée de deux drapeaux LDH et d'un panneau que nous avons fait il y a vingt ans.

Jean-François Bonhomme a représenté la LDH et a fait une intervention à chacune des trois premières étapes.

Des élèves ont lu aussi des extraits du discours de Robert Badinter devant l'Assemblée Nationale, et nous avons écouté la chanson de Julien Clerc L'assassin assassiné.

L'action s'est poursuivie le lendemain par une action de sensibilisation des élèves au sujet de la peine de mort : le lycée a invité aujourd'hui Philippe Maurice, condamné à mort gracié en mai 1981.

Celui-ci a brièvement exposé l'histoire de sa vie de délinquant, de prisonnier, de condamné à mort, de gracié, puis de libéré et d'enseignant-chercheur à l'EHESS, puis répondu aux questions des élèves (ils étaient environ 200, en trois groupes successifs). Témoignage fort digne et sobre qui a duré environ 3 heures.

Jean-François Bonhomme est intervenu deux fois au nom de la LDH pour conclure les échanges, insistant sur la valeur absolue de la vie humaine, sur l'importance de l'implication des citoyens dans la politique, en particulier par le vote, car elle peut être aussi question de vie et de mort.

L'Assassin assassiné

Julien Clerc – Jean Loup Dabadie

C'était un jour à la maison
Je voulais faire une chanson
D'amour peut-être
À côté de la fenêtre
Quelqu'un que j'aime et qui m'aimait
Lisait un livre de Giono
Et moi penché sur mon piano
Comm' sur un établi magique
J'essayais d'ajuster les mots
À ma musique

Le matin même, à la Santé
Un homme, un homme avait été
Exécuté
Et nous étions si tranquilles
Là, au cœur battant de la ville
C'était un fin d'après-midi
À l'heure où les ombres fidèles
Sortant peu à peu de chez elles
Composent doucement la nuit
Comm' aujourd'hui

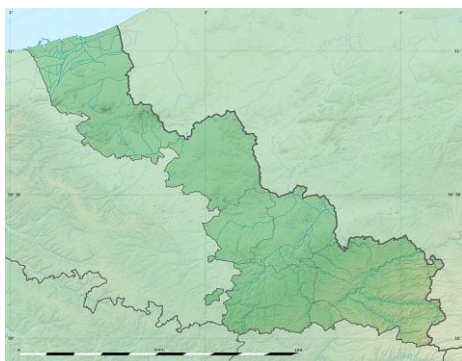
Ils sont venus à pas de loup
Ils lui ont dit d'un ton doux
C'est le jour, c'est l'heure
Ils les a r'gardés sans couleur
Il était à moitié nu
"Voulez-vous écrire une lettre?"
Il a dit "Oui" il a pas pu
Il a pris une cigarette

Sur mon travail tombait le soir
Mais les mots restaient dans le noir
Qu'on me pardonne
Mais on ne peut certains jours
Écrire des chansons d'amour
Alors j'ai fermé mon piano
Paroles et musique de personne
Et j'ai pensé à ce salaud
Au sang lavé sur le pavé
Par ses bourreaux
Je ne suis président de rien
Moi je ne suis qu'un musicien
Je le sais bien
Et je n'prends pas de pose
Pour dire seulement cette chose
Messieurs les assassins commencent
Oui, mais la société recommence
Le sang d'un condamné à mort
C'est du sang d'homme, c'en est encore
C'en est encore

Chacun son tour, ça n'est pas drôle
On lui donne 2, 3 paroles
Et un peu d'alcool
On lui parle, on l'attache, on le cache
Dans la cour un grand dais noir
Protège sa mort des regards
Et puis ensuite, ça va très vite
Le temps que l'on vous décapite

Si je demande qu'on me permette
À la place d'une chanson
D'amour peut-être
De vous chanter un silence
C'est que ce souvenir me hante
Lorsque le couteau est tombé
Le crime a changé de côté
Ci-gît ce soir dans ma mémoire
Un assassin assassiné
Assassiné
Assassiné

Assemblée Générale de la Fédération LDH du Nord



UNE ACTION INDÉPENDANTE

**UN ENGAGEMENT
CITOYEN**

La Fédération LDH du Nord a tenu son assemblée Générale à Cambrai le samedi 18 septembre. Roseline Tiset, Françoise Martin et Gérard Minet, de la section de Lille étaient présents.

Le quitus a été donné aux instances fédérales qui a entériné pour l'année qui vient les orientations suivantes :

- Tenue d'une réunion de formation sur les droits des étrangers en Janvier-Février 2022
- Relai de l'action de la région LDH sur la peine de mort et le concours de plaidoirie
- Campagne sur la vidéo-surveillance (venue de Maryse Artiguelong à Valenciennes)
- Finalisation et circulation de l'exposition « Quand l'âge vient » avec le soutien de la MACIF. Sortie et présentation en octobre, tract fédéral reprenant la résolution nationale sur la fin de vie

L'assemblée a préparé la rencontre prévue avec le nouveau préfet du Nord. Les points suivants devraient être abordés :

- Accueil des réfugiés afghan
- Fonctionnement de la CODRESE et situation des sans-papier
- Lutte contre les bidonvilles et accueil de Roms
- Schéma départemental des Gens du voyage
- Rapports de la Préfecture et des instances de la LDH

Une réunion préparatoire sera programmée dès que la nouvelle date de rencontre sera définie.

Le Bureau a été reconduit jusqu'à la prochaine réunion du comité fédéral en Janvier à Lille



23 septembre, MDA de Lille



Plusieurs fois remise en raison du COVID, la réunion d'accueil des nouveaux adhérents a pu enfin se tenir le 23 septembre sous la présidence d'Ignace Lepoutre, secrétaire de la section. Vingt-cinq personnes remplissaient le petit amphi de la Maison des Associations de Lille.

La soirée a été divisée en 2 parties, la première consacrée à une information par le Bureau de section, une seconde partie de débat questions/réponses.

Présentation de la section

Après un tour de table et une rapide présentation de la Ligue, de son histoire, de son action à Lille, de sa composition et de son environnement par Gérard Minet et Jacques Poquet, Ignace Lepoutre s'attachait à présenter le projet de

Accueil des nouveaux adhérents

développement de la section : ses objectifs de meilleure adaptation aux réalités du moment ; son organisation en Bureaux et groupes de travail, ses projets dans le domaine de la communication avec l'appel à deux services civiques, en liaison avec les instances nationales.

Le Forum des Libertés

Le Forum des Libertés programmé pour la semaine des droits de l'Homme de décembre fut présentée par Christophe Boussemart qui insista sur la qualité des intervenants lors des 10 rencontres prévues du 6 au 15 décembre mais précisa que ce Forum des Libertés se situait dans la continuité de notre action militante de mobilisation contre les lois liberticides du président Macron.

A l'aide d'un power point, Emmanuelle présenta concrètement les objectifs, le calendrier, les intervenants et nos partenaires dans cette manifestation qui devrait assurer une plus grande visibilité de la LDH sur la place de Lille, élargir le champs de ses relations mais aussi un centre de réflexion et de débat et de clarification pour l'action en faveur des libertés.

Un échange avec la salle

La parole fut ensuite donnée à la salle. Beaucoup de questions et un large débat sur les groupes de travail, leur fonctionnement, leur composition. Questionnement également sur l'action pédagogique et les interventions en milieu scolaire. Aussi sur la capacité d'intervention de la LDH sur des thèmes spécifiques comme le LGBT

Question très concrète sur le temps que représente un engagement au sein de la section et d'un groupe de travail.

Tout cela dans une ambiance très cordiale qui se prolongea par un pot amical qui permit de renforcer les contacts ... et de poursuivre les débats.

En résumé, une initiative positive à renouveler et à élargir



Covid et passe sanitaire

Restreindre les libertés nuît gravement à la démocratie et à la santé



La LDH n'a évidemment pas appelé aux manifestations anti-pass, anti-vax dont l'hétérogénéité mélange avec une grande confusion pass, vaccination, autoritarisme gouvernemental, santé, politique sociale, inquiétudes individuelles radicalisme irraisonné, manœuvres politiques d'extrême-droite, voire d'antisémitisme, radicalisme irraisonné.

Il n'en demeure pas moins que les mesures autoritaristes du Gouvernement posent de graves problèmes et ont amené la LDH nationale à une prise de position très ferme pour la défense des libertés

« La mise en œuvre du passe sanitaire provoque de fortes tensions dans la société. Cela rend d'autant plus nécessaire un large débat public sur les conséquences des décisions prises cet été. Le gouvernement ne peut s'exonérer de sa responsabilité après des mois d'une gestion de crise à la fois autoritaire et chaotique. Sa logique constamment sécuritaire, de surveillance et de restrictions disproportionnées des libertés publiques, s'est doublée d'une communication approximative quand elle n'était pas mensongère.



Cet amoindrissement de la parole publique a sa part dans la confusion des débats comme dans la fronde et les doutes d'une partie de la population. Et il nous faut désormais faire face à des discours complotistes et à un antisémitisme décomplexé.

Une gestion de crise à autoritaire et chaotique

Il n'est pas trop tard pour prendre le chemin de la démocratie dans la gestion de la pandémie, en associant les citoyennes et les citoyens à la protection de la santé collective au lieu de les infantiliser. La primauté doit être donnée à une politique de prévention fondée sur les connaissances scientifiques et la transparence, la pédagogie et l'explication, plutôt qu'à des mesures de contrainte directe ou indirecte, d'ailleurs désapprouvées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de vaccination.



Le droit universel à l'accès aux soins

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) réaffirme le droit universel à l'accès aux soins et au vaccin dont l'utilité sanitaire est avérée. L'effectivité de ce droit passe, à l'échelle mondiale, par la levée des brevets sur les vaccins comme le préconise la campagne d'initiative citoyenne européenne « Pas de profit sur la pandémie ». En France, elle suppose d'apporter directement le vaccin aux personnes les plus éloignées des soins, de l'information et d'Internet, notamment les étrangers en situation irrégulière ou les personnes les plus âgées vivant hors institutions qui sont actuellement moins vaccinées qu'ailleurs en Europe.

Le passe sanitaire, quant à lui, concrétise les dangers déjà dénoncés lors du déploiement de l'application TousAntiCovid. La LDH s'alarme de ses conséquences sur l'égalité d'accès aux droits, la vie privée et le secret médical.

Parmi les nombreuses contraintes d'accès à des activités ou services, les restrictions d'entrée à l'hôpital

hors urgences sont inacceptables, tout comme celles appliquées à des lieux favorisant l'accès aux droits les plus fondamentaux. La privatisation des contrôles, y compris dans les établissements de santé, entraîne son lot d'abus et de tensions, avec des atteintes au secret médical et, de plus en plus fréquemment, aux droits des salariés, ainsi la mesure de suspension de salaire.



La privatisation des contrôles entraîne son lot d'abus

Le dispositif du passe est urgemment à réévaluer dans son application sinon dans son principe. Utile pour la santé publique et nécessaire à l'égalité dans l'obtention de ce sésame qui conditionne de nombreux droits, la gratuité des tests doit être maintenue jusqu'à l'échéance prévue par la loi, fixée actuellement au 15 novembre et qui ne saurait être repoussée.

La LDH appelle à réfléchir et à débattre collectivement sur les enjeux de fond mis en lumière par la gestion de la crise sanitaire, notamment de solidarité internationale, de relation aux sciences et à la raison en démocratie, de confiance dans les institutions et d'interdépendance des libertés publiques et individuelles. Elle continuera d'y contribuer dans la période à venir. »

Paris, le 14 septembre 2021





La LDH solidaire du peuple afghan

Depuis plus d'un mois, la section de Lille est présente chaque mercredi à 18 heures sur la place de la République pour manifester notre soutien au peuple afghan. Chacun de ces rassemblements a réuni de 50 à 100 personnes à l'appel de la « Maison des femmes » dont nous sommes adhérents, et de « Mères pour la Paix ». Roseline Tiset et Jean-François Bonhomme y ont à chaque fois pris la parole au nom de la LDH.

La position de la Ligue des droits de l'Homme est résumée dans le dernier communiqué national

« Depuis leur prise de pouvoir éclair, les talibans multiplient les déclarations tendant à faire croire qu'ils vont gouverner de manière plus modérée qu'en 1996-2001. Pourtant, celles-ci semblent davantage relever d'un besoin de reconnaissance internationale que d'une réelle évolution. Un certain nombre de faits et de témoignages montrent d'ores et déjà que les nouveaux maîtres de l'Afghanistan entendent bien replonger le pays dans les mêmes règles rigoristes et dans les mêmes terreurs qu'il y a vingt ans. Ces dizaines de milliers d'Afghans qui cherchent encore à fuir leur pays, disent leur crainte d'une véritable épuration qui toucherait des pans entiers de la population.

Sont particulièrement visés toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont travaillé pour les pays étrangers ou pour l'ancien gouvernement, mais aussi les journalistes, les juges, les musiciens, les artistes en général... Beaucoup d'entre eux sont déjà traqués, arrêtés, parfois assassinés



Comme hier, les talibans, toujours aussi soucieux « de lutter contre le vice et de promouvoir la vertu », s'en prennent avec la même violence aux homosexuels et ils entendent bien priver les femmes des droits qu'elles ont difficilement acquis au cours des deux dernières décennies.

Des femmes et des hommes refusent de voir leur droit à l'émancipation réduit à néant

Pourtant, partout dans le pays et en particulier à Kaboul, des hommes et des femmes refusent de voir leurs efforts constants pour l'émancipation réduits à néant. Des femmes manifestent régulièrement dans la rue, alors même que ces manifestations sont brutalement réprimées. Elles se battent pour ne pas redevenir d'éternelles mineures, pour pouvoir continuer à aller à l'école, pour ne pas être emmurées vivantes dans leur maison ou dans le vêtement qu'on leur impose. Hommes et femmes utilisent les réseaux sociaux pour que le drapeau afghan, aujourd'hui remplacé par le drapeau blanc des talibans, continue de flotter dans le pays et beaucoup résistent par de petits gestes quotidiens, de « contrebande », et cela au péril même de leur vie.



Accueillir les demandeurs d'asile

Tout comme il nous appartient d'accueillir dignement toutes celles et tous ceux qui demandent asile, nous devons montrer et développer, par des actions concrètes, notre solidarité avec celles et ceux qui, sur place, résistent avec tant de courage. Grâce à de multiples récits, grâce aux réseaux sociaux, nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas. Toute cette frange de la population afghane qui refuse de se soumettre doit pouvoir compter sur le soutien de la communauté internationale.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) entend s'engager pleinement dans ce combat pour les libertés et continuera de soutenir toutes les actions qui, sur le sol français, iront en ce sens. »

Paris, le 24 septembre 2021

Zemmour président ?



Depuis des années, ce journaliste polémiste profite de diverses tribunes mercantiles avides de provocations publiques pour exhiber son sexisme et déverser son obsession haineuse contre l'Islam et les étrangers. En vendant un retour au passé d'une France historique fantasmée, aujourd'hui décadente et menacée d'un « grand remplacement par des hordes de barbares venues de l'étranger ». Il y rajoute, à l'instar de Donald Trump, sa nostalgie d'une société viriliste où les hommes blancs chrétiens étaient dominants.

L'élection présidentielle, acmé de notre temps politique, est l'occasion de porter les débats essentiels pour notre avenir et de refuser une France du repli, de la peur et de la violence, pour promouvoir une France du progrès qui traduit en actes ses valeurs de justice, de liberté et de solidarité, où chacune et chacun, à égalité de droits, participe à un destin commun.

Les délibérations collectives à ouvrir ont besoin de sérénité, d'expériences et de diagnostics partagés à partir d'informations fiables et vérifiées. Tous les acteurs engagés dans ces débats, les candidats à la magistrature suprême comme tous les médias, en ont la lourde responsabilité.

Les associations, espaces de citoyenneté par nature et de médiation, comme la LDH, tiendront toute leur place dans ce temps démocratique et y contribueront par des propositions concrètes issues de leurs expertises de proximité. Trop souvent ignorées par les pouvoirs successifs en place, elles méritent d'être mieux écoutées.

Face aux peurs brunes, portons l'espoir et la force de notre démocratie.

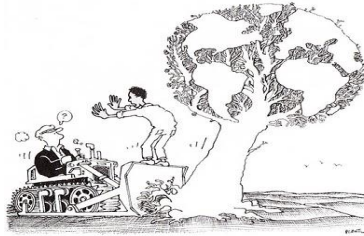
(Extraits d'une tribune de Malik Salemkour)



Accord Mercosur : il ne s'agit pas de le sauver, mais de l'abandonner !



Dans une lettre ouverte adressée à la Commission européenne et au gouvernement français, plusieurs dizaines d'organisations françaises appellent à ce que l'accord UE-Mercosur soit définitivement abandonné et à ce que la Commission et les Etats-membres mettent fin aux efforts actuellement entrepris pour tenter de le sauver. Le Parlement est également appelé à suivre l'exemple autrichien et à adopter une résolution indiquant que les parlementaires n'approuveront pas cet accord.



Alors que la déforestation bat des records, que les incendies font des ravages et que les attaques contre les populations indigènes se multiplient au Brésil, la Commission européenne, avec le support explicite ou tacite de nombreux Etats-membres, continue de faire pression pour entamer le processus de ratification de l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur.

La Commission travaille ainsi à la rédaction d'une déclaration, portant notamment sur les enjeux du développement durable, qui pourrait être jointe au présent accord, sans que celle-ci ne modifie l'économie générale de l'accord.

Aggraver la déforestation

Une telle déclaration ne saurait pas résoudre les problèmes structurels soulevés par ce projet d'accord entre l'UE et les pays du Mercosur qui va, comme cela a été démontré à plusieurs reprises, conduire à aggraver la déforestation (Amazonie, Gran Chaco, Cerrado, etc)

De récentes études montrent d'ailleurs qu'ajouter une déclaration conjointe au contenu d'un tel accord ne réglerait pas les risques de déforestation et d'aggravation du changement climatique que cet accord soulève.

et les violations des droits humains, accélérer la destruction des emplois et moyens de subsistance de paysannes, indigènes ou salarié-e-s des deux côtés de l'Atlantique.

Par cette lettre ouverte, les organisations de la société civile appellent la Commission européenne et les Etats-membres de l'UE à mettre fin à cet accord UE-Mercosur, et le Parlement français à adopter des résolutions indiquant que les parlementaires ne sauraient approuver cet accord et demandent son abandon.

Communiqué et lettre ouverte dont la LDH est signataire



Non au déni des droits des personnes handicapées



Malgré les nombreuses alertes et mises en garde des associations de personnes en situation de handicap, de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), des institutions et organismes publics et parapublics (CNCDH, Défenseure des droits...), le gouvernement persiste dans son déni et continue sa politique différenciée à l'égard des personnes en situation de handicap, allant jusqu'au non-droit dans certains domaines que le handicap ne saurait justifier.

C'est ainsi que les 18, 20 et 23 août 2021, les membres du Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies ont été, pour le moins, surpris par les affirmations de Mme Cluzel, qui affirme devant la représentation onusienne que « Les personnes en situation de handicap sont enfin considérées comme sujets de droits et non plus comme des objets de soins ». Ce que conteste très justement la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), qui par la voix de sa secrétaire générale, Mme Magali Lafourcade, « constate un décalage entre le discours politique et la réalité vécue par les personnes en situation de handicap et leurs familles en France ». C'est aussi l'avis de Mme Claire Hédon, Défenseure des droits, qui regrette que « la France n'ait pas encore pris pleinement en considération la nouvelle approche, fondée sur les droits, induite par la Convention » et rappelle que « les discriminations à l'égard des personnes handicapées constituent le premier motif de saisine du Défenseur des droits en matière de discrimination ».

La LDH dénonce le décalage persistant entre les proclamations ministérielles et la réalité effective de la mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap. Elle soutient le collectif Handicaps qui enjoint « l'Etat français à réviser ses politiques publiques pour mettre fin à cette discrimination structurelle, [et] permettre aux personnes en situation de handicap de choisir pleinement leur mode de vie et de [leur] garantir leurs droits effectifs. »

Paris, le 3 septembre 2021

Le Forum lillois des Associations et du Bénévolat

Le Forum des associations et du Bénévolat est une occasion pour venir découvrir le large panel associatif qui existe à Lille, Hellemmes et Lomme. Cette année, la Maisons des Associations vous donne rendez-vous à l'Espace Grand Sud.

Comme chaque année, la Ligue des droits de l'Homme y tiendra un stand où l'on pourra trouver nos publications ... et l'accueil des militants ...

Samedi 2 octobre

de 10 heures à 17 heures
Espace Grand Sud,
rue de Marquillies Lille

Les Artistes du GAIL exposent ...
Peintures - Sculptures
Dans le cadre du Forum des Associations



**Centre Culturel
Grand Sud**



CAILL GROUPEMENT D'ARTISTES
INDÉPENDANTS DE LILLE

Exposition démonstrations
Samedi 2 octobre 2021
10h / 17h

Protocole Covid19
Masque obligatoire
Présentation
pass-sanitaire

Centre Culturel du Grand sud
50 rue de l'Europe Lille
Métro : Portes des Postes
Parking : rue de l'Europe

Prenez note

Assemblée Générale de la Section de Lille



20 janvier 2022

Informations dans les
prochaines Lettres et par
convocation des adhérents



La députée Florence Morlighem répond (mal !) à notre courrier sur les familles françaises détenues en Syrie

Nous avons envoyé aux député.e.s du Nord un courrier et une carte sollicitant leur soutien à la demande de rapatriement des Français emprisonnés en Syrie afin qu'ils soient jugés et exécutent leur peine en France.

Des 6 députés du secteur lillois, Florence Morlighem a été la seule à nous répondre par courrier. Hélas, cette réponse ne répond pas à nos attentes. Bien au contraire puisqu'elle nous écrit notamment :

« ...Je soutiens la position du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères : la priorité, c'est de sauver les enfants orphelins ou autorisés par leur mère à rentrer en France. Les enfants devant être âgés de moins de 10 ans au plus pour tenter d'éviter une éventuelle radicalisation.

La position française me semble juste : les mères qui ont choisi de prendre les armes contre la France doivent être jugées sur place. C'est un sujet extrêmement délicat et complexe car nous devons concilier le devoir d'humanité avec l'impératif de protection de nos concitoyens. «

Laisser juger des citoyens français par des tribunaux d'exception et séparer – après chantage – les enfants de leurs mères, c'est évidemment « extrêmement délicat et complexe » !



Pour l'Humanité du clown. Merci Gilles

Gilles Defacques, l'emblématique directeur multicasquettes de la plus internationale des scènes de quartiers a quitté le Théâtre du Prato en septembre. Sa longue déambulation y avait commencé en 1973. Gilles avait souvent accompagné la Ligue des droits de l'Homme dans son action au cours de plus de 40 années. La section lui a adressé une lettre de remerciement pour son travail culturel et humanitaire à nos côtés

Cher Gilles,

C'est avec tristesse que nous te voyons quitter la direction du Prato mais nous n'avons aucune inquiétude sur le fait que nous nous retrouverons souvent... dans les salles de spectacles et dans les manifs.

Nous ne pouvions pas te laisser quitter ta fonction d'animateur du Prato sans te remercier. Pour le rôle que tu as joué au service de la culture populaire – celle des quartiers – et pour les nombreuses rencontres que tu as eues avec la Ligue des droits de l'Homme de Lille. Depuis ce jour de 1982 où tu as présenté ton spectacle sur la ville au Congrès National de la LDH à la salle du Conservatoire jusqu'à cette soirée de l'avant Covid ou avec Nono tu as animé au Tire-Laine un concert de soutien aux Roms, en passant par cette magnifique fête de l'indignation à l'Aéronef en 2010 où devant 2000 personnes tu as assuré avec punch et humour le fil conducteur du concert derrière le fanion de la LDH.

Et nous n'oublions pas non plus ces rencontres à Moulins, à Wazemmes, rue des Postes lors des manifestations contre les lois de « Sécurité globale ».

Entre le Prato et la LDH, il y a toujours eu une grande complicité dans l'expression de « l'Humain ». Avec chez toi à une grande tendresse servie par des mots qui arrachent.

Merci encore. Et à bientôt

Nous avons en outre adressé à la nouvelle directrice du Prato un courrier d'accueil